

3 questions à Nicolas HULOT, Président fondateur de la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 01/10/2014

Saisine liée : RÉUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

Audition de M. Nicolas HULOT, Président fondateur de la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme et Envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète, par la Section des affaires européennes et internationales du CESE dans le cadre de l'élaboration de son avis : "Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015".

Dans le cadre de ses missions, M. HULOT effectue de nombreux déplacements afin de mobiliser la communauté internationale et de porter les positions de la France sur la question climatique.

S'il se félicite des progrès accomplis dans l'appropriation de cette problématique et de ses enjeux, M. HULOT ne minimise pas pour autant l'ampleur de la responsabilité qu'a endossée la France en proposant d'accueillir la COP21. En identifiant un certain nombre de conditions à satisfaire pour qu'en dépit des difficultés, la Conférence de Paris soit un succès, il a insisté sur la nécessité de mettre en place sans tarder des procédures innovantes de financement et plaidé pour une action plus résolue de la France et de l'Union européenne.